

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 22 FEVRIER 2023 LISTE DES DELIBERATIONS

<u>DEL2023-02-65</u>: Contribution à la concertation préalable du public relative à la poursuite de l'aménagement de l'A63 en Gironde : Motion de la Commune de La Teste de Buch

M.MURET ne participe pas au vote Oppositions : M. DEISS – Mme PAMIES

> ADOPTE A LA MAJORITE

ADMINISTRATION GENERALE, RELATIONS HUMAINES, FINANCES ET BUDGETS, SERVICES A LA POPULATION

<u>DEL2023-02-66</u>: Mise à disposition d'un agent au profit du centre communal d'action sociale

> ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-67</u>: Autorisation de lancement d'une procédure de sélection préalable: Appel à candidatures pour occupation du domaine public à Cazaux – Approbation lancement

> ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-68</u>: Création d'une commission ad hoc pour l'attribution des autorisations d'occupation temporaire du domaine public de restauration à Cazaux

Oppositions: M. DUCASSE – Mme MONTEIL-MACARD – Mme DELMAS – Mme PHILIP par procuration – M. MAISONNAVE – M. MURET – M. DEISS – Mme PAMIES

ADOPTE A LA MAJORITE

<u>DEL2023-02-69:</u> Cession de deux motos de la Police municipale à la commune de Gujan-Mestras

<u>Abstentions</u>: M. DUCASSE – Mme MONTEIL-MACARD – Mme DELMAS – Mme PHILIP par procuration M. MAISONNAVE – M. MURET

> ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

DEL2023-02-70 : Cession d'un véhicule à la SMACL dans le cadre d'un sinistre

> ADOPTE A L'UNANIMITE

DEVELOPPEMENT DURABLE, DEMOCRATIE DE PROXIMITE, VIE COLLECTIVE ET ASSOCIATIVE

<u>DEL2023-02-71</u>: Rapport annuel 2022 de la commission communale pour l'accessibilité

> ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-72</u> : 39^{ème} Prix littéraire du Pays de Buch : règlement du concours et dotations aux lauréats

> ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-73</u>: Convention de partenariat culturel avec l'Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine (OARA) et l'association Le Chat Perplexe

> ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-74</u>: Convention de partenariat culturel avec l'Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine (OARA) et l'association Le Bruit des ombres

> ADOPTE A L'UNANIMITE

DEL2023-02-75 : Théâtre Cravey : remboursement exceptionnel de spectacles

> ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-76</u>: Convention d'occupation d'un emplacement public pour l'installation d'une sculpture Square Jacques Ragot

> ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-77</u>: Demande de renouvellement de classement du Conservatoire de Musique à rayonnement communal

> ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-78</u>: Convention d'objectifs et de financement 2022 avec la CAF de la Gironde: secteur enfance/jeunesse

ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-79</u>: Tarifs publics 2023 des Etablissements Petite Enfance: fixation des tarifs d'urgence en l'absence de ressources familiales connues – Modification de la délibération du conseil municipal du 09.12.2022

ADOPTE A L'UNANIMITE

RENOVATION URBAINE, AMENAGEMENT DE L'ESPACE, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

<u>DEL2023-02-80</u>: Reconstruction de la Cabane tchanquée n° 3: adhésion à la Fondation du Patrimoine et convention de collecte de dons

ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-81</u>: Convention de mise à disposition de données issues du système d'information géographique de Téréga

ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-82</u>: Aménagement du chemin de Braouet (tronçon compris entre la rue du Baou et la rue des Poilus) - Enfouissement des réseaux de télécommunications - convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SDEEG

ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-83</u>: Aménagement du chemin de Braouet (tronçon compris entre la rue du Baou et la rue des Poilus) - Enfouissement du réseau de distribution électrique : convention avec le SDEEG

- ADOPTE A L'UNANIMITE
- DEL2023-02-84: Aménagement du chemin de Braouet (tronçon compris entre la rue du Baou et la rue des Poilus) Enfouissement du réseau télécom : convention avec Orange
- ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-85</u>: Aménagement de l'avenue Charles de Gaulle (tronçon compris entre la rue du Port et la rue Jules Favre) - Enfouissement des réseaux de télécommunications : convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SDEEG

ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-86</u>: Aménagement de l'avenue Charles de Gaulle (tronçon compris entre la rue du Port et la rue Jules Favre) - Enfouissement du réseau de distribution électrique : convention avec le SDEEG

ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-87</u>: Aménagement de l'avenue Charles de Gaulle (tronçon compris entre la rue du Port et la rue Jules Favre) - Enfouissement du réseau télécom : convention avec Orange

ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-88</u>: Aménagement des rues Chanzy et Edmond Rostand (tronçon compris entre la rue Victor Hugo et la rue des Prés Salés) - Enfouissement des réseaux de télécommunications : convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SDEEG

ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-89</u> Aménagement des rues Chanzy et Edmond Rostand (tronçon compris entre la rue Victor Hugo et la rue des Prés Salés) - Enfouissement du réseau de distribution électrique : convention avec le SDEEG

> ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-90</u>: Aménagement des rues Chanzy et Edmond Rostand (tronçon compris entre la rue Victor Hugo et la rue des Prés Salés) - Enfouissement du réseau télécom : convention avec Orange

ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-91</u>: Elimination des déchets des services municipaux : convention 2023 avec la Cobas

ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-92</u> Elimination des déchets des services municipaux : convention 2023 avec la Cobas

ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-93</u>: Acquisition des parcelles cadastrées FC n° 17, 18, 19 et 26 sises boulevard d'Arcachon et FD n° 25 et 81 sises Boulevard de Pyla

> ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-94</u>: Acquisition des parcelles CN n° 118, 119 et 120 Lotissement le Domaine du Cap à Cazaux

> ADOPTE A L'UNANIMITE

<u>DEL2023-02-95</u>: Revente de parcelles portées par l'EPF chemin de la Procession et avenue Saint-Exupéry

Abstention: M. MURET

> ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

<u>DEL2023-02-96</u>: Approbation d'une convention de participation financière avec la Cobas portant financement du loyer du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour l'année 2023

> ADOPTE A L'UNANIMITE

Liste des délibérations affichée et publiée le 28 février 2023.

L'ensemble des délibérations sont consultables sur le site internet de la ville Rubrique « consultation des actes administratifs »